

# *Le Picocheur*

*Bulletin de la Société d'observation de la faune ailée du Sud-Ouest  
C.P. 1231, Succursale A, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 6S1  
Avril 2018 volume XXVIII numéro 2*



# Le Mot du Président

Bonjour,

En 2017, les activités de la SOFA ont intéressé plus de 252 personnes, comparativement à 228 en 2016. Lors des sorties, 154 espèces ont été observées, dont des espèces rares comme la bernache de Hutchins, le cygne tuberculé, la maubèche des champs, l'oie de Ross, le pic à ventre roux, le pic à tête rouge, la sterne caspienne et le troglodyte de Caroline.

Cette année, nous avons fait l'acquisition d'un écran de projection. Le Regroupement Québec-oiseaux A PRODUIT UNE ENTENTE qui devrait être signée par les clubs associés. Cette entente énumère les responsabilités des clubs et du regroupement.

Nous suivons et suivrons les activités sur la Réserve nationale de faune du lac Saint-François (RNF LSF) et du Parc régional du canal de Beauharnois. Nous aimerions installer un ou des nichoirs à hirondelle noire dans le Parc régional Beauharnois-Salaberry. Environnement Changement Climatique Canada semble vouloir investir dans les infrastructures sur la RNF LSF. On suit le dossier.



**Merci** aux membres du conseil d'administration pour leur implication dans le fonctionnement de l'organisme.

Je vous parle du printemps qui n'arrive pas, ou de l'hiver qui s'allonge; ne vous en faites pas...il va arriver...le printemps, ainsi que les oiseaux...cependant moins nombreux qu'avant.

Denis Gervais, Président

# Pygargue à tête blanche

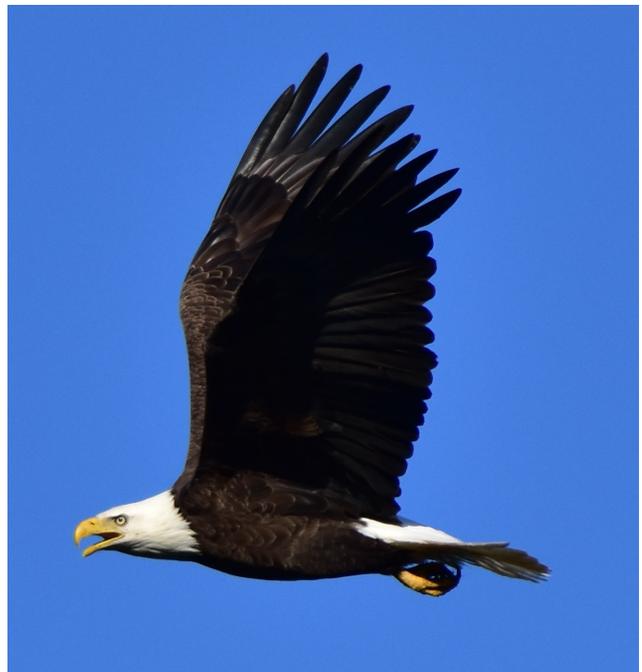
Ce texte est tiré en grande partie du site de la Fédération canadienne de la faune (<http://www.hww.ca/>)

Le pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*) est une espèce de rapace qui vit en Amérique du Nord. Malgré son nom anglais de Bald Eagle («aigle chauve») ou sa dénomination populaire d'«aigle à tête blanche», il ne s'agit pas d'un aigle du genre *Aquila* mais d'un pygargue du genre *Haliaeetus*; il s'en distingue par son régime alimentaire, essentiellement composé de poissons, mais aussi par son bec massif et par le fait que ses pattes ne sont pas recouvertes de plumes jusqu'aux serres, l'un des caractères propres aux vrais aigles. Alors que l'aigle vit dans les massifs forestiers et les montagnes, le pygargue préfère les lacs, les rivières et les zones côtières où il peut trouver sa nourriture. À ce titre, il est parfois nommé «aigle de mer» ou «aigle pêcheur» américain. Subdivisé en deux sous-espèces, il se rencontre sur presque toute la superficie de l'Amérique du Nord, de l'Alaska au nord jusqu'au Mexique au sud, tant sur la côte Atlantique que Pacifique. Emblème national des États-Unis, l'espèce a été un temps menacée dans ce pays au XXe siècle.

## Description

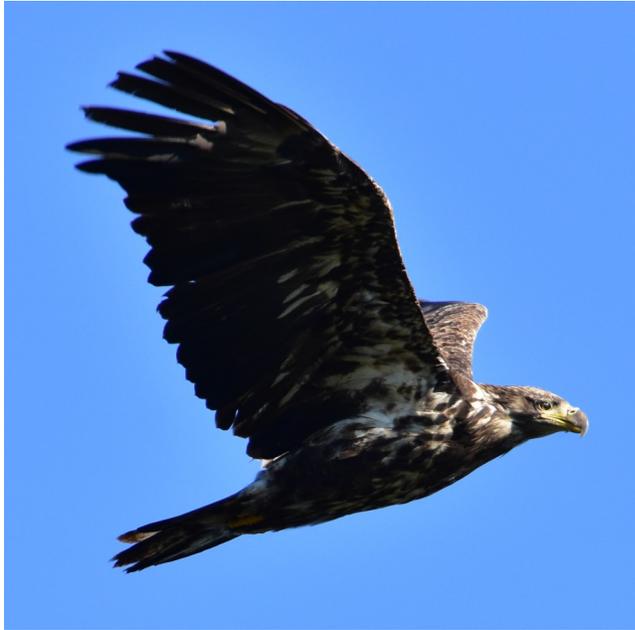
Le Pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*) est un très gros oiseau. C'est le plus grand oiseau du Québec. *Haliaeetus* signifie «aigle de mer» et *leucocephalus* désigne sa tête blanche. Ses ailes, bien adaptées au vol plané, sont larges et longues, leur envergure atteignant plus de 2 m. Lorsque l'oiseau est perché, sa hauteur est d'environ 76 cm, et les individus pesant plus de 7 kg ne sont pas rares. De façon générale, les femelles sont 25 % plus grosses que les mâles et les juvéniles sont plus gros mais plus légers que les adultes du même sexe. Les pygargues se reproduisant dans le Sud des États-Unis sont plus petits que ceux qui le font plus au nord.

En effet, la taille varie également en fonction des régions: les plus petits spécimens vivent en Floride, au sud-est des États-Unis, où l'adulte mâle dépasse rarement les 2,3 kg pour une envergure de 1,8 m. Les pygargue à tête blanche les plus imposants se trouvent en Alaska, où les plus grands pèsent plus de 7,5 kg pour une envergure de plus de 2,4 m.



Les mâles et les femelles ont un plumage identique. La livrée des adultes est brun foncé (presque noire) et contraste vivement avec les plumes blanches de la tête et de la queue ainsi qu'avec le bec, les yeux et les pattes jaunes. Le bec est épais et puissant, lui permettant de tuer et de manipuler les proies. Il a des tarses massifs, des doigts courts et puissants et de longues serres. La griffe de l'ergot est très développée, et il s'en sert pour atteindre les parties vitales de sa proie, maintenue immobile par le doigt antérieur. Pour tuer et manipuler ses proies, il utilise son bec épais, ses larges serres et ses énormes pieds munis de petites protubérances épineuses appelées spicules.

Le plumage du jeune est brun avec des taches blanches, jusqu'à ce que l'individu atteigne sa maturité sexuelle, vers l'âge de quatre ou cinq ans. Les ornithologues amateurs peuvent confondre les pygargues plus jeunes avec d'autres oiseaux, comme l'Urubu à tête rouge et l'Aigle royal.



Le jeune pygargue se distingue du jeune aigle royal comme suit: Il a la tête de la même couleur que le corps et le dessous des ailes est tacheté de blanc, entre les poignets et le corps. Le jeune aigle royal a la tête plus pâle que le corps et le dessous des ailes a seulement deux taches blanches derrière les poignets noirs. On distingue aussi le jeune pygargue de l'aigle royal par son bec plus large, ses jambes dépourvues de plumes, ses ailes plates et son vol. Certains peuvent confondre le pygargue et le balbuzard pêcheur. Cependant, la taille du pygargue est beaucoup plus importante. Aussi, le balbuzard a le dessous du corps blanc, de la poitrine jusqu'à la queue. Le balbuzard peut s'immerger dans l'eau en plongeant pour attraper un poisson, alors que le pygargue attrape le poisson en surface avec ses serres.

Le majestueux pygargue à tête blanche est le plus gros oiseau de proie au Canada. Il appartient au groupe des aigles, qui compte 59 espèces dans le monde, dont seulement deux en Amérique du Nord, l'autre étant l'aigle royal. Contrairement à ce der-

nier, le pygargue à tête blanche ne vit qu'en Amérique du Nord.

La vue du pygargue, trois ou quatre fois plus perçante que celle des humains, le sert bien pour la chasse et pour repérer les carcasses d'animaux. Son ouïe est probablement comparable à celle des humains, mais son goût et son odorat sont peu développés.

### Comportement

Les pygargues à tête blanche se rassemblent en groupes pour se nourrir, en particulier sur les frayères de saumons en Alaska, où ils capturent sans peine les saumons épuisés. Ils consomment aussi des proies mortes et piratent d'autres rapaces. Quand il chasse, le pygargue à tête blanche va chercher sa proie depuis un perchoir, ou depuis le ciel. Il s'abat sur elle et la capture avec les serres. Une autre méthode consiste à saisir sa proie en vol. Il lui arrive aussi de dérober leurs prises à d'autres oiseaux. Il peut voir une proie à un km, grâce à sa vue perçante (3 ou 4 fois celle des humains).

Les conjoints demeurent fidèles l'un à l'autre, et maintiennent les liens grâce à des parades aériennes spectaculaires, au cours desquelles les deux partenaires se saisissent par les serres et se laissent tomber en tournoyant. Ils font des montées et des descentes vertigineuses, des tonneaux, et des acrobaties diverses.

Quand la femelle est prête pour l'accouplement, elle baisse la tête en se courbant, et le mâle resserre ses griffes et monte sur elle. La queue du mâle va vers le bas alors que celle de la femelle s'élève. Les Pygargues à tête blanche s'accouplent même hors de la saison de reproduction. Ce comportement s'explique par les forts liens de fidélité qui les lient. Ce n'est pas absolument évident, mais il semblerait que les couples soient unis pour la vie.

Le Pygargue à tête blanche est un migrateur partiel. S'il a un accès à l'eau (océan

ou lac), il reste sur son site de nidification toute l'année. Ceux qui n'ont pas cette possibilité abandonnent les terres gelées en hiver, et migrent vers le sud ou vers la côte. Ils choisissent leur route migratoire en tenant compte des courants thermiques, des reliefs et des ressources nutritionnelles. Ils migrent habituellement pendant la journée, entre 8 h et 18 h, pour profiter des courants produits par la chaleur du soleil.

## Vol

En vol, le pygargue à tête blanche tient ses ailes à plat ou légèrement relevées quand il s'élève ou qu'il glisse. Il a trois méthodes de vol, utilisées pendant les migrations. Il descend dans un courant thermique, il glisse vers le bas en cercles réguliers, ou utilise l'air ascendant généré par ses ailes comme s'il dévalait une paroi.

En vol, le pygargue à tête blanche utilise les courants ascendants pour se déplacer. Il peut atteindre facilement les vitesses de 56 kilomètres par heure en vol plané à 70 en vol battu. Il peut voler à environ 50 kilomètres par heure pour attraper un poisson.

## Cri et chants

Le répertoire de manifestations vocales du pygargue à tête blanche est assez limité. Sa voix porte loin et ressemble au cri des goélands, qui serait décomposé en une série de notes. Il émet un cri strident ponctué de sortes de grognements, un perçant et criard caquetement «kik-ik-ik-ik-ik-ik», et un plus bas «kak-kak-kak-kak». Mais, il ne produit pas le cri que l'on peut entendre dans les films, qui utilisent généralement celui de la buse à queue rousse, pour renforcer l'effet dramatique.

## Habitat

La plupart des pygargues se reproduisent sur les côtes maritimes et les rives des lacs, où ils peuvent trouver des arbres favorables à la nidification. Certains pygargues peuvent demeurer toute l'année dans leur habitat de nidification si les plans

d'eau où ils vont pêcher ne gèlent pas. Les pygargues nichant à l'intérieur du continent, dans des régions où l'eau gèle, peuvent se diriger vers les côtes les plus proches ou vers le Sud pour hiverner.

Des études ont démontré qu'il préfère les étendues d'eau d'une circonférence supérieure à 10 kilomètres.



Ce rapace a besoin de grands arbres (conifères ou feuillus) pour se percher et faire son nid. Il choisit de préférence des forêts matures dont la canopée couvre de 20 à 60% de superficie et qui se trouvent près d'un point d'eau. Il montre une préférence pour des habitats situés à proximité de l'eau, soit le long des côtes, îles, grandes rivières à fort débit, grands lacs et vastes réservoirs. Entre autres, il est présent en plus grand nombre près des plans d'eau ayant une grande productivité en poissons et un littoral étendu. En migration, il se retrouve également en montagne.

Le pygargue à tête blanche est sensible aux activités humaines et recherche les zones les plus sauvages. Selon les spécia-

listes, il vit à plus de 1,2 kilomètres des secteurs faiblement peuplés par l'homme et à plus de 1,8 kilomètres des secteurs urbanisés ou moyennement occupés.

Le domaine vital du pygargue à tête blanche va d'un minimum de 10 à 15 km<sup>2</sup>, jusqu'à plus de 64 km<sup>2</sup> par couple. Le couple ne défend pas tout ce territoire de chasse, mais seulement un territoire de nidification de 0,1 à 13 km<sup>2</sup>. Les nids de couples différents peuvent être séparés de 1 à 3 km.

### Répartition

L'aire de répartition naturelle du pygargue à tête blanche couvre la plus grande partie de l'Amérique du Nord, du Mexique au sud, au Canada et à l'Alaska au nord, en passant par les États-Unis. C'est la seule espèce de pygargue présente sur le continent nord-américain. L'oiseau peut vivre dans des milieux naturels très divers, des bayous de Louisiane au désert de Sonora jusqu'aux forêts du Québec et de la Nouvelle-Angleterre. Ceux qui occupent le nord du continent américain migrent alors que les autres restent toute l'année sur leur territoire de chasse.

C'est en Colombie-Britannique, surtout le long de la côte de l'océan Pacifique, que se reproduit la plus grande partie des pygargues nichant au Canada. Les forêts boréales (situées au nord) de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario abritent aussi des populations nicheuses saines. Dans l'Est, on trouve de petites populations nicheuses non négligeables sur l'île du Cap-Breton et le long de la côte de Terre-Neuve. Les autres provinces et les territoires comptent moins de pygargues nicheurs. Cet oiseau de proie à tête blanche niche encore dans plus de la moitié des États américains.

Les pygargues qui se reproduisent dans le Centre du Canada migrent à l'automne, seuls ou en couples, vers le sud, jusque dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest des États-Unis, et retournent vers le nord à la fin de l'hiver ou au début du printemps. Ils ne

fréquentent pas nécessairement les mêmes aires de nidification et d'hivernage d'une année à l'autre. En novembre et en décembre, les jeunes pygargues issus de la population qui niche en Floride remontent vers le nord durant l'été, parfois jusque dans les Maritimes.

La plupart des Pygargues à tête blanche qui hivernent au Canada font sur la côte de la Colombie-Britannique. Ils s'y rassemblent généralement en groupes variant de quelques individus à près d'un millier durant l'hiver. C'est en Alaska, le long de la rivière Chilkat, dont les eaux gèlent tardivement, qu'on peut observer le plus important rassemblement hivernal de pygargues à tête blanche sur le continent; d'octobre à décembre, des milliers d'oiseaux viennent s'y nourrir des saumons morts d'épuisement à la suite du frai. Un dénombrement annuel des aigles en hivernage est effectué au Canada et aux États-Unis à la mi-janvier.

Le pygargue à tête blanche vit surtout dans les forêts et les grands parcs. Il est de plus en plus présent sur tout le territoire du Québec, sauf le Grand-Nord.

### Reproduction

La première tentative de reproduction survient généralement à 5 ans, parfois 4 ans.

Les pygargues ne s'accouplent pas nécessairement chaque année. Certains peuvent former des couples pour la vie, mais si un des partenaires meurt ou disparaît, l'autre s'en trouvera un nouveau. Les essais de reproduction infructueux peuvent amener le couple à se séparer et à chercher d'autres partenaires. La femelle a généralement une couvée par an, mais une deuxième est parfois possible si la première est détruite. Il arrive, quoique rarement, qu'un subadulte s'accouple avec un adulte.

La parade nuptiale du pygargue à tête blanche est magnifique et complexe, avec ses cris et ses acrobaties aériennes, telles que des tonneaux, des montées et des descentes en flèche vertigineuses et des poursuites. Ils font également des vols en vrille

verticaux alors qu'ils sont agrippés aux serres de l'un et l'autre. Habituellement, le couple fait son nid près d'un plan d'eau douce ou salée, dans un arbre de grand diamètre qui domine un peuplement forestier, et défend, contre ses congénères, un territoire de nidification qui couvre de 1 à 2 km<sup>2</sup>. Dans certaines régions du Canada, les pygargues semblent préférer nicher dans les conifères, particulièrement dans les pins. Les vieilles forêts sont idéales pour la nidification. Cette espèce peut aussi nicher, dans les régions dépourvues d'arbres, sur des falaises, des pics rocheux ou sur le sol, comme on l'a déjà observé dans la toundra boréale. On n'a vu que rarement le pygargue établir son nid sur des structures artificielles.

Son nid, dont le diamètre se situe entre 1,5 et 2,0 m et dont la hauteur est de 1m en moyenne, est le plus gros nid d'oiseau que l'on puisse trouver en Amérique du Nord. Les nids utilisés depuis longtemps peuvent être beaucoup plus gros (on en a déjà trouvé un de 3 m de diamètre et de 6 m de haut), les occupants ajoutant, chaque saison des amours, de nouveaux matériaux à la structure de base, faite de branches et de brindilles. Au centre, il y a une petite dépression garnie de matières végétales souples et de plumes, où la femelle pond entre un et trois (habituellement deux) gros œufs blanc mat, à deux, trois ou quatre jours d'intervalle. Durant les 35 jours que dure l'incubation, alors que les œufs doivent être maintenus à la bonne température et protégés des prédateurs, un des adultes, le plus souvent la femelle, demeure presque toujours au nid.

Les œufs éclosent à deux ou trois jours d'intervalle. À l'éclosion, les petits pygargues sont couverts d'un duvet gris; les premières plumes apparaissent à l'âge de quatre à cinq semaines. La femelle, et dans une moindre mesure le mâle, élève les petits, les protégeant de la pluie, du vent et du soleil, en permanence d'abord, puis sporadiquement après le premier mois. Durant les premières semaines, c'est le mâle qui apporte la plus grande partie de la nourritu-

re au nid; après, les deux adultes se partagent cette tâche. Le plus gros des jeunes mange en premier; il domine les autres oisillons de la couvée et peut même tuer le plus petit. Les jeunes pygargues sont voraces et croissent très rapidement, passant d'environ 90 g, à l'éclosion, à 4 kg en moyenne pour les mâles, et 5,1 kg pour les femelles deux mois plus tard.

Vers l'âge de six à sept semaines, les juvéniles se nourrissent eux-mêmes et manifestent une grande agressivité envers les parents. Les mâles prennent leur envol à environ 78 jours, et les femelles quelques jours plus tard. Lorsque la nourriture est moins abondante, l'aîné est parfois le seul à survivre jusqu'à l'envol, car il harcèle les plus jeunes.

La période de l'année où se déroule le cycle de reproduction de même que sa durée varie selon l'endroit où se trouve l'aire de nidification. La durée de la période est plus courte chez les pygargues des populations du Nord, et ceux-ci se reproduisent plus tard. Par exemple, la ponte a lieu de la mi-novembre à la mi-janvier en Floride, et en avril et en mai au Canada et en Alaska. Il s'écoule normalement de 16 à 18 semaines entre la ponte du premier œuf et l'envol du dernier petit.

### **Alimentation**

Le pygargue à tête blanche se nourrit principalement de poissons, d'oiseaux aquatiques et de mammifères qu'il capture ou trouve morts. La plupart de ses prises vivantes, particulièrement la sauvagine, sont des animaux malades ou blessés par des chasseurs. Quand il ne peut pas trouver ses aliments de base, il se rabat sur à peu près tout ce qui présente une valeur alimentaire. Ces imposants prédateurs se procurent leur nourriture par tous les moyens possibles : ils dérobent les proies d'autres oiseaux (par exemple les poissons capturés par le Balbuzard), se nourrissent de charogne (notamment d'animaux morts le long des routes et de poissons tués par les turbines des installations hydro-électriques) et chas-

sent en vol, à partir d'un perchoir, sur le sol ou dans des eaux peu profondes. Il leur arrive parfois de se nourrir en groupes, mais il est rare qu'ils coopèrent dans leur chasse. En règle générale, les adultes pratiquent plutôt la chasse, et les jeunes se contentent de charogne ou volent les prises d'autres prédateurs.



Sur le littoral nord-ouest du Pacifique, les truites et les saumons composent l'essentiel de son alimentation. Localement, son régime peut toutefois s'écarter substantiellement du schéma général. Ainsi, en Colombie-Britannique, les poissons n'entrent que pour 10% dans son alimentation, alors que les invertébrés marins en représentent 45% et les oiseaux 41%. Dans certaines situations, notamment en hiver, il peut se nourrir de charognes d'ongulés, de baleines ou de poissons. Il lui arrive de prendre sa nourriture dans les campings, sur les aires de pique-nique et dans les décharges. Quand il pêche, il n'entre pas dans l'eau comme le balbuzard pêcheur, mais recherche les poissons morts ou mourants ou des poissons de surface. En plein vol, il tend son cou en avant, puis le rejette en arrière jusqu'à toucher son dos. Il capture poissons volants et anguilles en les retenant à l'aide de ses puissantes serres. Le pygargue à tête blanche peut nager s'il est menacé et il arrive qu'il se noie ou qu'il meure d'hypothermie.

Il peut aussi se nourrir d'oiseaux comme les grèbes, les pingouins, les mouettes, les canards, les foulques, les aigrettes et les oies; il peut parfois s'attaquer à des proies plus importantes comme le Grand héron ou le cygne, mais aussi à des mammifères comme les lapins, les lièvres, les renards, les ratons-laveurs, les rats musqués, les loutres de mer et les faons. Sur Protection Island, une très importante colonie d'oiseaux marins de l'État de Washington, les placentas et les cadavres de veaux marins nouvellement constitués constituent une ressource alimentaire majeure pour les pygargues. Les reptiles, amphibiens et crustacés (en particulier les crabes) complètent le régime alimentaire du pygargue à tête blanche. Dans les colonies d'oiseaux de mer, il peut exercer sa prédation sur les adultes et les poussins, mais aussi sur les œufs.

### Conservation

Bien que sa population totale ait grandement diminué depuis l'arrivée des Européens sur le continent nord-américain, il est encore assez commun dans l'Ouest canadien et en Alaska. Certaines populations au Canada (par exemple celles du Sud de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick) et dans les 48 États américains situés au sud du Canada sont en voie de disparition ou déjà disparues.

Les populations de pygargue à tête blanche ont pour la première fois chuté de façon importante à la fin du XIXe siècle. Ce phénomène a été plus marqué aux États-Unis, car la plus grande partie des pygargues du Canada se trouvaient dans des régions relativement peu habitées et étaient donc moins exposés aux perturbations causées par l'activité humaine. Ce premier déclin a été provoqué par le déplacement vers l'Ouest de milliers de colons européens qui ont défriché des terres, labouré les prairies, poursuivi les mêmes proies que le pygargue et l'ont chassé et tué au fusil ou piégé à dessein ou par hasard.

Le pygargue à tête blanche a d'abord été protégé par le traité sur les oiseaux migra-

teurs de 1918, d'abord aux États-Unis et au Canada, avant que ce statut soit étendu à toute l'Amérique du Nord. Le Bald Eagle Protection Act de 1940, qui prenait également en compte l'aigle royal, interdisait leur capture à des fins commerciales et leur chasse. Le pygargue à tête blanche fut déclaré espèce menacée par les États-Unis en 1967; il y eut des amendements à la loi de 1940 pour renforcer les restrictions commerciales et pour alourdir les peines envers les contrevenants.

Après que les populations aient commencé à se rétablir au début des années quarante, elles se sont remises à décliner au Canada et aux États-Unis. Il revient à Charles Broley, un banquier canadien alors à la retraite en Floride, d'avoir été le premier, à la fin des années quarante, à attirer l'attention sur la nouvelle menace qui pesait effectivement sur le pygargue à tête blanche. Il a avancé l'hypothèse selon laquelle le DDT, pesticide qui avait été pulvérisé le long de la côte du golfe du Mexique pour lutter contre les moustiques des marais salants, avait pour effet de réduire le nombre de jeunes éclosant chaque année. Les concentrations de DDT et de ses métabolites (substances issues de sa décomposition) sont amplifiées des centaines de fois en remontant la chaîne alimentaire, c'est-à-dire en passant de l'eau au zooplancton (organismes microscopiques), aux petits poissons, puis aux gros poissons et aux goélands et enfin aux pygargues. Les concentrations dans les pygargues étaient suffisamment élevées pour réduire leur capacité d'absorption du calcium, d'où la fragilisation de la coquille des œufs.

Depuis que des restrictions ont été imposées au Canada et aux États-Unis sur l'utilisation de la plupart des organochlorés (DDT et substances apparentées), le nombre de couples réussissant à se reproduire s'est accru, mais dans certaines populations, le nombre de jeunes reste faible.

La destruction des habitats nuit aussi à la reproduction de l'espèce. Partout dans les régions boisées, on coupe des arbres pou-

vant servir à la nidification, de perchoir ou de dortoir. La qualité et l'abondance de la nourriture (particulièrement du poisson) peuvent être réduites dans certaines régions par les précipitations acides. De plus, comme les pygargues aiment la tranquillité en période de reproduction, la présence des humains est nuisible et peut même les amener à quitter le nid.

Pour favoriser la reproduction, on peut assurer la protection des territoires de nidification en établissant autour des nids des zones tampons où l'arbre portant le nid, les arbres servant de perchoirs et les aires d'alimentation seraient protégés contre les perturbations dues à l'activité humaine. Certaines lois provinciales relatives aux espèces menacées de disparition fournissent une protection légale à l'habitat du pygargue. La réintroduction, dont la technique la plus connue et la plus fructueuse consiste à élever en milieu fermé de jeunes oiseaux pour les relâcher dans des sites désignés, a joué un rôle important dans la reconstitution de certaines populations. La reproduction des pygargues en captivité, les soins aux oiseaux blessés, l'établissement de refuges (particulièrement en lieu d'hivernage) ainsi que l'utilisation limitée de nids artificiels sont d'autres techniques qui ont toutes été utilisées avec succès.

Cependant, même une population se reproduisant au taux maximal peut s'éteindre si les adultes ne survivent pas en assez grand nombre. Les pygargue à tête blanche peuvent vivre 50 ans en captivité, mais leurs chances d'atteindre cet âge dans la nature sont faibles en raison des risques naturels, tels que les intempéries, et les autres menaces reliées à l'activité humaine, comme les lignes électriques. Le taux de survie des pygargues est le plus faible au cours des premières années (et particulièrement au cours du premier hiver). En effet, moins de la moitié des jeunes atteignent l'âge adulte. Parmi les cas de mortalité signalés, environ les deux tiers ont été tirés au fusil, piégés involontairement, électrocutés sur des lignes électriques ou sont entrés en collision avec ces structures.

Les pygargues peuvent être exposés à des contaminants comme le mercure et le plomb. La production de méthylmercure par les bactéries contenues dans les sédiments et l'eau s'accroît sous certaines conditions (sous l'effet par exemple de la décomposition de la végétation dans les terres nouvellement inondées en amont des barrages hydro-électriques). Le méthylmercure peut, à l'instar du DDT, s'accumuler dans les chaînes alimentaires. Par ailleurs, les pygargues peuvent s'empoisonner en mangeant de la sauvagine atteinte par des plombs de chasse.

Au Canada, les populations de pygargue à tête blanche sont en général stables ou en légère progression, bien que la situation varie d'une région à l'autre. Actuellement, les populations de la côte de la Colombie-Britannique, de la forêt boréale et des provinces atlantiques se portent bien. La population au Québec reste vulnérable même si l'espèce est en légère augmentation. La population y dépasserait cinq cent spécimens dont une centaine sur l'Île d'Anticosti et le reste principalement en Outaouais.

Si les taux de mortalité restent élevés, la croissance des effectifs sera faible. Cependant, si ces oiseaux peuvent disposer d'un habitat convenable et s'ils peuvent rester le plus possible à l'écart des perturbations liées à l'activité humaine, nous devrions pouvoir apprécier encore longtemps ce magnifique planeur.

Aujourd'hui, la population s'est stabilisée et le pygargue à tête blanche a été retiré de la liste des espèces en danger par le gouvernement américain. Le pygargue a aussi été classé dans la catégorie «préoccupation mineure» sur la liste rouge de l'UICN. Il est désigné «vulnérable» selon la Loi sur les espèces menacées et vulnérables du gouvernement du Québec. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) le classe comme une espèce «non en péril», et il n'apparaît pas au registre public de la Loi sur les espèces en péril du gouvernement du Canada.

### **Où et quand observer le pygargue à tête blanche dans le territoire de la SOFA:**

Le pygargue à tête s'observe toute l'année dans la région du Suroît. En hiver, il est surtout présent là où l'eau ne gèle pas et où on peut trouver les canards dont il se nourrit. Dans la région, le principal point d'eau qui respecte le mieux ces critères est le canal de Beauharnois, du barrage jusqu'à son embouchure. Il est aussi possible d'observer ce rapace, surtout lors des hivers particulièrement froids, en bordure des chemins de campagne là où on peut trouver des cadavres de cerf de Virginie morts de faim ou frappés par des voitures.

En mars et avril, lors de la migration printanière, il est aussi possible de voir des pygargue à tête blanche, particulièrement par jour de bon vent du sud-ouest, au deux postes d'observation des rapaces de la région. Un de ces postes d'observation se trouve près de l'aéroport de Valleyfield, situé sur le petit rang à Saint-Stanislas-de-Kotska et le deuxième est situé près du chemin de fer de la montée Smellie à Godmanchester.

Depuis quelques années, il est aussi possible de voir plusieurs pygargue à tête blanche de tout âge sur le territoire de la Réserve Nationale de Faune du lac Saint-François à Dundee, car l'espèce niche à plusieurs endroits dans les environs de la réserve. En effet, on peut voir des nids occupés par ces gros rapaces sur deux petites îles près de la réserve; les îles Christatie et Collins, et aussi à un endroit situé en bordure de la rivière Fraser. Le nid occupé par ce couple est parfaitement visible de la route 132, à partir du pont de la rivière Fraser; ce pont est situé entre le chemin de la pointe Fraser et la montée Watson, à Dundee.

## AIDEZ-NOUS À RECRUTER DE NOUVEAUX MEMBRES

Vous connaissez un ami, un parent qui cherche une activité de plein air à un prix abordable? Pourquoi ne pas lui parler de la SOFA?

Seul ou en famille, la SOFA lui propose de partir à la découverte du merveilleux monde des oiseaux en compagnie de guides qualifiés. Se joindre à un club d'ornithologie lui permettra également de rencontrer d'autres personnes qui partagent les mêmes intérêts et d'échanger sur une foule de sujets reliés à la nature, la faune et la flore.



### COUPON D'ABONNEMENT À LA SOFA

NOM : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : ( ) \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_

NOMBRE DE PERSONNES DANS LA FAMILLE : \_\_\_\_\_ (Coût annuel de 25 \$)

Cochez s'il y a lieu:  « Je refuse que mes coordonnées soient divulguées à d'autres organismes. »

La contribution annuelle pour adhérer à la SOFA est de 25 \$. Votre adhésion est familiale, c'est à dire qu'elle s'applique à votre conjoint (e) ainsi qu'à vos enfants résidant à la même adresse.

Veuillez nous faire parvenir cette fiche d'adhésion ainsi que votre chèque à l'adresse suivante :

**SOFA, C.P. 1231, SUCC. A  
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (QUÉBEC) J6S 6S1**

## Les faits saillants hiver 2017-2018

Le froid polaire de la fin de décembre s'est poursuivi la première semaine de janvier. Après une période de redoux et de pluie verglaçante, le temps froid est revenu au début de février, avec quelques épisodes de précipitations de neige abondantes. Malgré un temps plus doux à la mi février, faisant croire à un printemps hâtif, les températures froides et venteuses sont revenues à la mi mars et se sont maintenues une bonne partie du mois d'avril. Malgré quelques journées chaudes en avril, les premiers signes du printemps ont tardé à se faire sentir.

### Aigle royal

Il a été vu régulièrement (jusqu'à 8 individus le 26 mars), en mars et avril, lors de la migration printanière aux postes d'observation de Saint-Stanislas-de-Kotska et de la montée Smellie à Godmanchester (plusieurs observateurs).

### Bruant fauve

Un individu a été observé régulièrement du 2 au 20 janvier en bordure du chemin Leahy, pas très loin de son intersection avec la montée Cooper à Saint-Anicet (plusieurs observateurs).

### Canard siffleur

Un individu a été observé avec une bande de fuligules à collier, les 6 et 7 avril, dans la baie située au bout du chemin Fraser à Dundee (P.B., D.J. et J.McG.).

### Dindon sauvage

Des groupes familiaux (jusqu'à 30 individus) ont été observés de novembre à mars à Saint-Stanislas-de-Kostka, Huntingdon, Saint-Anicet et Dundee (plusieurs observateurs). Une vingtaine d'individus ont été observés de novembre à mars dans les champs bordant le chemin Saint-Emmanuel à Saint-Clet, à la hauteur de la pinède de Saint-Lazare (plusieurs observateurs).

### Faisan de Colchide

Le 16 janvier, un mâle adulte a été vu perché dans un arbre en bordure de la route 132 à la hauteur de la réserve nationale de faune du lac Saint-François à Dundee (plusieurs observateurs). Un individu, probablement le même, a été observé le 21 février en bordure du sentier Piasetski situé sur la réserve nationale de faune du lac Saint-François à Dundee (P.L.).

### Faucon pèlerin

Les couples qui occupent la structure des ponts Larocque, Madeleine-Parent et de Saint-Louis-de-Gonzague, le long du canal de Beauharnois, ont été observés régulièrement en novembre (plusieurs observateurs). Le couple fréquentant le pont de Saint-Louis-de-Gonzague a été revu occasionnellement en décembre, janvier et février. Les trois couples ont été vus plus régulièrement à leur site de nidification respectif dès la mi-mars (plusieurs observateurs).

### Garrot d'Islande

Un individu a été observé régulièrement au milieu d'une bande de garrots à œil d'or, du 7 janvier au 24 mars, à l'embouchure du canal de Beauharnois à Saint-Stanislas-de-Kostka (plusieurs observateurs).

### Grèbe esclavon

Sept individus ont été observés en vol au large, le 24 avril, à l'embouchure du canal

de Beauharnois à Saint-Stanislas-de-Kostka (R.F.).

### Grue du Canada

Après un hiver passé un peu plus au sud, trois individus ont été vus régulièrement, dès le 23 mars, dans le marais du sentier de la digue aux Aigrettes, sur le territoire de la réserve nationale de faune du lac Saint-François à Dundee (plusieurs observateurs). Le 2 avril, sept individus ont été observés au même endroit. Le 9 avril, 25 individus ont été observés sur le territoire de la réserve nationale (W.H.). Le 13 avril, 8 individus étaient toujours présents sur le site (plusieurs observateurs). Le 7 avril, deux grues de la réserve ont été observées en parade nuptiale (plusieurs observateurs). Le 12 avril, deux grues, probablement les mêmes, ont été observées finalisant la construction d'un nid (plusieurs individus). Ce nid est situé de l'autre côté du canal, pratiquement en face de la cache la plus proche du stationnement, mais beaucoup plus loin dans le marais que l'endroit où un nid avait été observé les sept années précédentes.

### Harelde kakawi



Deux individus ont été observés du 21 novembre au 12 décembre à l'embouchure du canal de Beauharnois à Saint-Stanislas-de-Kostka (plusieurs observateurs). Le 7 janvier, un individu a été observé au même endroit. L'oiseau y a été vu régulièrement jusqu'au 28 janvier (plusieurs observateurs).

### Harfang des neiges

Un individu a été observé le 12 novembre sur les rochers du brise-vague situé à l'embouchure du canal de Beauharnois à Saint-Stanislas-de-Kostka, secteur de Hungry Bay (plusieurs observateurs). L'oiseau est demeuré dans le même secteur jusqu'au 31 janvier (plusieurs observateurs). Une femelle assez foncée a été vue les 9 et 10 janvier sur le terrain situé en face du barrage hydroélectrique de Beauharnois (plusieurs observateurs). Le 10 janvier, deux individus ont été observés perchés sur un lampadaire à l'intersection des autoroutes 30 et 530 à Salaberry-de-Valleyfield (J.C. et C.M.). Une femelle a été observée régulièrement, dès le 27 décembre, dans les environs du croisement entre le chemin Sainte-Julie et de la montée Sainte-Julie à Sainte-Marthe (plusieurs observateurs). Une deuxième femelle a aussi été observée régulièrement, dès le 3 janvier, dans les champs, un peu plus loin sur le chemin Sainte-Julie, plus près du village de Saint-Clet (plusieurs observateurs). Une autre femelle a été observée régulièrement, dès le début de janvier, sur la montée Chénier à Saint-Clet, près de la station de bagage de plectrophanes des neiges (plusieurs observateurs). Deux autres individus ont rejoint ce secteur par la suite, portant le nombre d'harfangs des neiges à trois à la mi-janvier (plusieurs observateurs). Une femelle adulte a été observée, du 15 décembre au 7 avril, en bordure de l'autoroute 20, près du chemin Saint-Emmanuel à Coteau-du-Lac (plusieurs observateurs). Du début de décembre à la mi-avril, une femelle s'est tenue dans les environs de l'autoroute 20 et de la sortie pour le chemin Saint-Féréol à Les Cèdres (plusieurs observateurs). Le 14 janvier, une jeune femelle très foncée est venue la rejoindre. Le 17 février, une autre femelle un peu moins foncée a rejoint les deux autres (plusieurs observateurs). Toujours le 17 février, un autre individu a été vu le long de l'autoroute 30 à Les Cèdres, près de la sortie du chemin du Canal, portant le nombre d'harfangs à quatre dans le secteur de l'intersection des autoroutes 20 et 30 (plusieurs

observateurs). Toujours le même jour, soit le 17 février, onze individus ont été vus sur les glaces en face du barrage hydroélectrique de Beauharnois (S.D.). Cette date a marqué le début de la migration vers le nord des harfangs des neiges qui étaient descendus plus au sud de notre secteur, soit en Ontario ou aux États-Unis. À partir de cette date, la population d'harfangs des neiges a explosé dans la région, passant à moins d'une dizaine à près d'une trentaine d'individus (plusieurs observateurs). À la fin de mars, la plupart des individus ont finalement quitté la région et au moment d'écrire ces lignes, soit à la fin d'avril, quelques individus sont toujours présents dans la région, surtout le long du fleuve Saint-Laurent mais aussi plus à l'intérieur des terres. C'est le cas d'une des femelles de la montée Sainte-Julie à Sainte-Marthe, de deux des individus de la montée Chénier, près du chemin Saint-Emmanuel à Saint-Clet, et d'au moins deux individus observés régulièrement le long de l'autoroute 20 à Les Cèdres (plusieurs observateurs).

### **Mésange bicolore**



Cinq individus ont été observés régulièrement, d'octobre à mars, à des mangeoires du chemin de la Baie et de la rue des Villas, dans le secteur de Hungry Bay, à Saint-Stanislas-de-Kostka (plusieurs observateurs).

### **Oie de Ross**

Un individu a été observé le 27 février, par-

mi un groupe de quelques milliers d'oies des neiges, à Sainte-Barbe, dans un champ situé en bordure de la route 132 (plusieurs observateurs). Le 31 mars, trois individus ont été vus sur la glace de la baie de Hungry Bay, à l'embouchure du canal de Beauharnois à Saint-Stanislas-de-Kostka (P.L.). Un autre individu a été observé le 1er avril, parmi un groupe de milliers d'oies des neiges, à Sainte-Barbe, dans un champ situé en bordure de la route 132 (L.F.). Un dernier individu a été observé le 3 avril dans un champ en bordure de la montée Quesnel à Saint-Anicet, toujours parmi un bon groupe d'oies des neiges (P.L.).

### **Oie rieuse**

Une Oie rieuse a été observée le 2 mars, parmi un groupe de Bernaches du Canada, dans un champ en bordure du boulevard Hébert à Salaberry-de-Valleyfield. Ce champ est situé immédiatement à l'est du commerce Les Serres Latour (N.G., L.L. et J.Co.). Un autre individu a été observé nageant parmi un bon groupe de Bernaches du Canada, les 12 et 13 mars, au centre de la rivière Saint-Charles à Salaberry-de-Valleyfield. L'oiseau a été observé à partir de la rue Léger (D.C. et R.F.). Un dernier individu a été observé le 7 avril, toujours parmi un bon groupe de bernaches du Canada, dans un champ situé près du 2698 boulevard Gérard-Cadieux à Salaberry-de-Valleyfield (plusieurs observateurs).

### **Perdrix grise**

De janvier à mars, jusqu'à sept individus ont été vus régulièrement dans les champs en bordure du chemin Sainte-Julie à Saint-Clet (plusieurs observateurs). Le 10 janvier, 5 individus ont été observés dans les champs bordant le chemin Saint-Emmanuel à Saint-Clet, presque à la hauteur de la pinède de Saint-Lazare (M.C.). Cinq individus ont été vus le 24 janvier en bordure du 3e rang à Sainte-Justine-de-Newton (P.L.).

### **Pic à dos noir**

Un mâle a été observé du 3 au 8 février dans la pinède de Saint-Lazare, dans la section située au bout de la montée Sainte-Angélique (plusieurs observateurs). Une femelle a été observée du 8 au 10 avril à l'entrée du parc nature Les Forestiers-de-Saint-Lazare. (M.J.). Ce parc est situé au bout du chemin Lotbinière, à la limite des municipalités de Saint-Lazare et de Les Cèdres.

### **Plectrophane lapon**

Un individu a été observé régulièrement, en janvier et février, parmi une bonne bande de plectrophanes des neiges, en bordure du chemin Sainte-Julie, dans sa portion située pas très loin de l'intersection de ce chemin et de la route 201, à Saint-Clet (plusieurs observateurs). Un individu a été observé en février et mars au milieu d'une bonne centaine de plectrophanes des neiges se nourrissant le long de la montée Chénier, pas très loin de son intersection avec le chemin de la Rivière Rouge à Saint-Clet (plusieurs observateurs). Ce secteur est utilisé comme station de bagage du plectrophane des neiges par des chercheurs de l'université McGill. De décembre à mars, plusieurs individus (jusqu'à 30) ont été observés avec des alouettes hausse-col en bordure du rang du Vingt à Saint-Étienne-de-Beauharnois (plusieurs observateurs).

### **Plongeon catmarin**



Un individu en plumage d'hiver a été observé le 29 décembre, couché sur la nei-

ge, dans un champ bordant la route 202 près de Herdman (D.S. et R.L.). Après 5 minutes d'observation, l'oiseau s'est envolé vers le sud-ouest.

### **Pygargue à tête blanche**

Un adulte a été observé régulièrement, de décembre à mars, tout le long du canal de Beauharnois du barrage jusqu'à son embouchure (plusieurs observateurs). Un couple de pygargue à tête blanche fréquente encore cette année un gros nid dans un arbre situé en bordure de la rivière Fraser à Dundee (plusieurs observateurs). Le nid est parfaitement visible de la route 132 à partir du pont de la rivière Fraser, ce pont est situé entre le chemin de la pointe Fraser et la montée Watson à Dundee. Toujours à Dundee, un deuxième couple de pygargue à tête blanche occupe un nid dans un grand arbre situé sur l'Île Collins. Cette île est visible de la place Caza; cette place est située en bordure du lac Saint-François entre les montées Gordon et Murchisson (plusieurs observations). Des pygargues à tête blanche ont été vus régulièrement (jusqu'à 5 individus le 31 mars), du début de mars à la fin avril, aux deux postes d'observation des rapaces.

### **Troglodyte de Caroline**

Un mâle chanteur a été observé le 2 avril en bordure de la piste cyclable, à l'ouest du pont Larocque, du côté de Saint-Stanislas-de-Kostka (R.F. et L.G.). Un mâle chanteur a été vu et entendu le 25 avril, sur la rue Brosseau, dans le secteur de Baie-des-Brises à Saint-Stanislas-de-Kostka (A.Q.).

Vous pouvez contacter Denis Gervais au 371-6514 ou Alain Quenneville au (514) 425-5499 pour signaler vos observations

### **Observateurs :**

A.Q.	Alain Quenneville
C.M.	Christiane Meloche
D.C.	Denis Collins
D.J.	Daniel Jauvin
D.S.	Denise Simon
J.C.	Jasmine Cantara
J.Cô.	Jean Côté
J.McG.	Joe McGill
L.F.	Louise Falcon
L.G.	Luc Goneau
L.L.	Lucien Lemay
M.C.	Michel Chalifoux
M.J.	Michel Juteau
N.G.	Nicole Guénette
P.B.	Pierre Bergeron
P.L.	Patrick Laniel
R.F.	Régis Fortin
R.L.	Réal Leduc
S.D.	Samuel Denault
W.H.	Wido Hoville



**hello!**



### **NUMÉROS DE TÉLÉPHONES OU ADRESSES À RETENIR**

Activités	Denis Gervais	(450) 371-6514
Trésorerie	Réal Leduc	<a href="mailto:administration@sofaso.com">administration@sofaso.com</a>
Faits saillants	Alain Quenneville	(514) 425-5499
Révision eBird	Régis Fortin	(450) 601-5027
S.O.S. Braconnage		1-800-463-2191

### **Comment faire pour signaler une observation ?**

Vous avez observé une espèce que vous croyez digne de mention? N'hésitez pas! Contactez Denis Gervais au (450) 371-6514.

# Compte-rendu des activités

Samedi 13 janvier 2018  
Saint-Lazare et Saint-Clet

Guide: Alain Quenneville

Activité annulée en raison du mauvais temps

Dimanche 11 février 2018  
Les canards hivernants

Guide: Denis Gervais

Salaberry-de-Valleyfield et Sainte-Martine sont parmi les sites visités lors de cette activité. Les 23 espèces suivantes ont été observées: Bernache du Canada, canard noir, canard colvert, garrot à œil d'or, grand Harle, dindon sauvage, épervier de Cooper, buse à queue rousse, pigeon biset, pic mineur, pic chevelu, geai bleu, corneille d'Amérique, grand corbeau, alouette hausse-col, mésange à tête noire, sittelle à poitrine blanche, étourneau sansonnet, plectrophane lapon, plectrophane des neiges, bruant hudsonien, junco ardoisé, cardinal rouge.

Samedi 24 mars 2018  
Sainte-Barbe et environs

Guide: Alain Quenneville

Par une journée froide (-5°C) et légèrement venteuse, 8 participants (7 + le guide) ont eu la chance d'observer les 35 espèces suivantes:

Bernache du Canada, oie des neiges, canard colvert, canard noir, canard branchu, grand harle, garrot à œil d'or, garrot d'Islande, goéland à bec cerclé, goéland marin, buse à queue rousse, faucon pèlerin, pygargue à tête blanche, grand-duc d'Amérique, pigeon biset, tourterelle triste, geai bleu, corneille d'Amérique, carouge à épaulettes, quiscale bronzé, étourneau sansonnet, pic mineur, pic chevelu, mésange à tête noire, mésange bicolore, sittelle à poitrine blanche, merle d'Amérique, cardinal rouge, roselin familier, bruant hudsonien, junco ardoisé, plectrophane des neiges, alouette hausse-col, chardonneret jaune et moineau domestique.

# Compte-rendu des activités (suite)

## Samedi 24 mars 2018 Sainte-Barbe et environs (suite)

Le but de cette première sortie du printemps était de trouver des oiseaux migrateurs fraîchement arrivés du sud. Étant donné que le froid était encore assez présent au moment de l'excursion et qu'il n'y avait pas encore eu vraiment de migration d'oiseaux dans la région, nous avons concentré nos recherches sur les espèces résidentes et sur quelques rapaces déjà nicheurs. Pour ce faire, nous avons débuté par une visite des environs du pont Larocque du côté de Salaberry-de-Valleyfield. Dès notre arrivée, le couple de faucon pèlerin était visible sur la structure du pont, pour le reste, nous avons pu observer un bon nombre de canards, surtout des grands harles et des garrots à oeil d'or. Un peu plus loin à notre deuxième arrêt, à l'embouchure du canal de Beauharnois à Hungry Bay, nous avons pu ajouter une oie des neiges solitaire et les mêmes espèces de canards déjà observés au pont Larocque.



Pierre, un de nos membres qui est aussi photographe, a pris en photo un garrot d'Islande lorsqu'il s'était un peu éloigné du groupe; nous avons donc consacré un certain temps à retrouver l'oiseau rare en marchant le long du canal, mais sans succès. Vu le petit nombre d'espèces observées dans la région de Valleyfield, et que tout était encore gelé dans la région de Sainte-Barbe, nous avons décidé de pousser nos recherches plus au sud, dans la région de Dundee. Chemin fai-

sant, nous avons fait un arrêt pour voir le nid de grand-duc d'Amérique et le nid de pygargue à tête blanche qui sont connus des ornithologues et des photographes, et qui sont visibles de la route 132. En chemin, nous avons aussi pu observer au milieu d'un rassemblement de canards, dans une rivière proche de la RNF du lac Saint-François, cinq beaux canards branchus, trois mâles et deux femelles. Le seul autre fait marquant de la sortie a été l'observation en vol d'un pygargue à tête blanche immature de deuxième année, avec son look de buse; ce fût un bon exercice d'identification très apprécié des participants.

Bref, ce fût une brève mais excellente sortie faite en agréable compagnie!

# Compte-rendu des activités (suite)

Dimanche 15 avril 2018  
De Sainte-Catherine à Beauharnois

Guide: Alain Quenneville

Activité annulée en raison du mauvais temps

Samedi 28 avril 2018  
Réserve Nationale de faune du Lac Saint-François

Guide: Denis Gervais



Six personnes accompagnaient le guide. Les 44 espèces suivantes ont été observées: bernache du Canada, canard branchu, sarcelle à ailes bleues, canard souchet, canard colvert, canard noir, canard pilet, sarcelle d'hiver, fuligule à tête rouge, fuligule à collier, dindon sauvage, grèbe à bec bigarré, grand héron, grande aigrette, urubu à tête rouge, balbuzard pêcheur, busard des marais, pygargue à tête blanche,

petite buse, grue du Canada, pluvier kildir, bécassine de Wilson, sterne caspienne, pic mineur, pic chevelu, pic flamboyant, moucherolle phébi, geai bleu, corneille d'Amérique, hirondelle bicolore, hirondelle rustique, mésange à tête noire, roitelet à couronne rubis, merle d'Amérique, paruline à croupion jaune, bruant à gorge blanche, bruant chanteur, bruant des marais, cardinal rouge, carouge à épaulettes, vacher à tête brune, quiscale rouilleux, quiscale bronzé, chardonneret jaune.

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

### Sorties et conférences

DATE	DESCRIPTION	PERS.	ESP.	GUIDE/CONF.
17-01-14	Saint-Clet et Saint-Lazare	6	16	A. Quenneville
17-02-12	Canards hivernants	5	25	D. Gervais
17-02-21	Conférence sur des oiseaux aux couleurs imaginaires	33	---	S. <u>Beaudette</u>
17-03-25	Haut Saint-Laurent	4	17	A. Quenneville
17-03-29	Conférence Oiseaux rares Côte Nord	+50		
17-04-09	Sainte-Catherine à Beauharnois	11	36	A. Quenneville
17-04-29	Réserve nationale de faune Dundee	8	53	D. Gervais
17-05-07	Pont Mgr Langlois (Coteau-du-Lac) ANNULÉE			D. Gervais
17-05-13	Cooper Marsh	8	42	R. Fortin
17-05-17	Parc des Îles	4	24	D. Gervais
17-05-21	<u>Ingleside</u>	6	63	Alain Hogue
17-05-24	Bois Robert	8	25	D. Gervais
17-05-28	Île Saint-Bernard	9	48	A. Quenneville
17-05-31	Saint-Étienne-de-Beauharnois	8	25	D. Gervais
17-06-04	St-Anicet et <u>Godmanchester</u>	8	80	A. Quenneville
17-06-07	Réserve écologique du Pin rigide	6	12	R. Fortin
17-09-16	Sainte-Martine et environs	7	34	A. Quenneville
17-09-30	RNF LSF Dundee	19	44	D. Gervais
17-10-14	Île Saint-Bernard	4	40	<u>A. Quenneville</u>
17-10-25	Conférence Tourte voyageuse	7		Pierre Dupuy
17-11-12	Pont de St-Louis-de-Gonzague et Beauharnois	8	33	Alain Hogue
17-11-15	Conférence Apprendre à identifier	24		Michel Bertrand
17-12-04	La tournée des spots	4	33	A. Quenneville
17-12-18	Décompte de Noël d'Audubon	15	45	D. Gervais
		252	154	

### Réunions et représentations

Réunions des Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François (4 réunions). Remplacement du directeur général et investissement d'Environnement Canada

Communiqués pour les conférences dans les journaux locaux.

Le journal interne a paru 3 fois (janvier, avril, septembre)

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS

## PRINTEMPS 2018



**VEUILLEZ NOTER QUE LES EXCURSIONS SERONT ANNULÉES  
EN CAS DE PRÉCIPITATIONS ABONDANTES**

**Mercredi 9 mai 2018**  
**Marais de St-Timothée**

Le Marais de St-Timothée jouit toujours d'une grande réputation pour la présence d'oiseaux qui fréquentent les milieux humides comme le Troglodyte des marais, le Râle de Virginie, le Butor d'Amérique et le Petit Blongios.

**Lieu du rendez-vous :** Stationnement du Canadian Tire de Salaberry-de-Valleyfield à 18h00

**Durée de l'activité :** 2 heures

**Guide:** Denis Gervais (450) 371-6514

**Samedi 12 mai 2018**  
**Cooper Marsh (Ontario)**

Le sanctuaire d'oiseaux migrateurs que nous visiterons nous permettra de découvrir un milieu humide exceptionnel. Nous chercherons dans les marais de la sauvagine, dont des canards, râles et autres oiseaux de marais. Les hérons sont omniprésents.

**Lieu du rendez-vous :** Stationnement du Canadian Tire de Salaberry-de-Valleyfield à 7h00

**Durée de l'activité :** 5 heures

**Guide:** Régis Fortin (450) 601-5027

**Mercredi 16 mai 2018**  
**Parc des îles de St-Timothée**

Un site à découvrir. Assez peu connu de la communauté ornithologique. Il y a, pour l'instant peu à dire sur ce parc. Néanmoins, la migration bat son plein. Des surprises sont à prévoir. Partons à la découverte.

**Lieu du rendez-vous :** Stationnement du Canadian Tire de Salaberry-de-Valleyfield à 18h00

**Durée de l'activité :** 2 heures

**Guide:** Denis Gervais (450) 371-6514

**Dimanche 20 mai 2018**  
**Ingleside (Ontario)**

Ingleside est un sanctuaire d'oiseaux migrateurs unique où nous découvrirons une nature splendide. Dans les boisés, nous chercherons les espèces en migration, parulines, viréos, etc.. Nous suggérons d'apporter un repas. Espérons que le beau temps sera au rendez-vous.

**Lieu du rendez-vous :** Stationnement du Canadian Tire de Salaberry-de-Valleyfield à 6h00

**Durée de l'activité :** 8 heures

**Guide:** Alain Hogue

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS

## PRINTEMPS 2018

**VEUILLEZ NOTER QUE LES EXCURSIONS SERONT ANNULÉES  
EN CAS DE PRÉCIPITATIONS ABONDANTES**

**Mercredi 23 mai 2018**  
**Bois Robert (Beauharnois)**

Le Bois Robert se situe au coeur du développement de la région de Beauharnois. Plus de 10 km de sentiers sont accessibles pour y observer les espèces d'oiseaux forestiers tous plus intéressants les uns que les autres.

**Lieu du rendez-vous:** Stationnement du Canadian Tire de Salaberry-de-Valleyfield à 18h00

**Durée de l'activité :** 3 heures

**Info:** Denis Gervais (450) 371-6514

**Dimanche 27 mai 2018**  
**Île St-Bernard (Châteauguay)**

Cette île offre toute la gamme des habitats possibles: herbiers, marais, champs en friche, érablières à caryers. Nous aurons donc la chance d'observer les canards, les hérons, et bon nombre d'oiseaux champêtres et forestiers. Apportez un lunch.

**Lieu du rendez-vous :** Stationnement du Canadian Tire de Salaberry-de-Valleyfield à 7h00

**Durée de l'activité :** 6 heures (lunch)

**Guide :** Alain Quenneville (514) 425-5499  
**Coût à l'entrée du site:** 2.50\$

**Mercredi 30 mai 2018**  
**St-Étienne-de-Beauharnois**

Au marais de St-Étienne-de-Beauharnois, on peut observer le Grand Héron, la Grande Aigrette, le Butor d'Amérique, le Petit Blongios, le Troglodyte des marais, la Paruline masquée, la Sterne pierregarin et qui sait, peut-être verrons-nous la Guifette noire..

**Lieu du rendez-vous :** Stationnement du Canadian Tire de Salaberry-de-Valleyfield à 18h00

**Durée de l'activité :** 2 heures

**Guide:** Denis Gervais (450) 371-6514

**Dimanche 3 juin 2018**  
**St-Anicet et Godmanchester**

Cette région jouit d'une grande réputation On y observe des espèces comme la Paruline à ailes dorées (espèce menacée), le Bruant des champs, le Piranga écarlate, le Passerin indigo, le Tohi à flancs roux et le Coulicou à bec noir. Apportez breuvages et nourriture.

**Lieu du rendez-vous :** Stationnement du Canadian Tire de Salaberry-de-Valleyfield à 6h00

**Durée de l'activité :** 8 heures

**Guide:** Alain Quenneville (514) 425-5499

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS

## PRINTEMPS 2018

**VEUILLEZ NOTER QUE LES EXCURSIONS SERONT ANNULÉES  
EN CAS DE PRÉCIPITATIONS ABONDANTES**

Mercredi 6 juin 2018  
Réserve écologique du pin rigide

Située dans la municipalité de paroisse de Saint-Antoine-Abbé, la réserve écologique du Pin-Rigide occupe une superficie de 63,1 hectares. Cette réserve écologique protège une forêt de pin rigide, espèce désignée menacée depuis 2005.

Cette réserve est le lieu de prédilection pour l'Engoulevent bois-pourri, une espèce qui manifeste sa présence après le crépuscule.

**Lieu du rendez-vous :** Stationnement du Canadian Tire de Salaberry-de-Valleyfield à 19h00

**Durée de l'activité :** 2 heures 30 minutes



Grive solitaire



## Résultats des excursions 2018

Alouette hausse-col	x	Durbec des sapins		Junco ardoisé	x	Petit duc maculé	
Arlequin plongeur		Engoulevent bois-pourri		Macreuse à front blanc		Petit Fuligule	
Autour des palombes		Épervier brun		Macreuse à bec jaune		Petit Garrot	
Balbusard pêcheur	x	Épervier de Cooper	x	Macreuse brune		Petite Buse	x
Bécasse d'Amérique		Érismature rousse		Marouette de Caroline		Pic à tête rouge	
Bécasseau à poitrine cendrée		Étourneau sansonnet	x	Martinet ramoneur		Pic à ventre roux	
Bécasseau minuscule		Faucon émerillon		Martin-pêcheur d'Amérique		Pic chevelu	x
Bécasseau semipalmé		Faucon pèlerin	x	Maubèche des champs		Pic flamboyant	x
Bécasseau variable		Foulque d'Amérique		Merle d'Amérique	x	Pic maculé	
Bécassin roux		Fuligule à collier	x	Merlebleu de l'Est		Pic mineur	x
Bécassine de Wilson	x	Fuligule à tête rouge	x	Mésange à tête noire	x	Pic Tridactyle	
Bec-croisé bifascié		Fuligule milouinan		Mésange bicolore	x	Pie-grièche grise	
Bernache cravant		Gallinule d'Amérique		Moineau domestique	x	Pigeon biset	x
Bernache de Hutchins		Garrot à œil d'or	x	Moqueur chat		Pioui de l'Est	
Bernache du Canada	x	Garrot d'Islande	x	Moqueur polyglotte		Piranga écarlate	
Bihoreau gris		Geai bleu	x	Moqueur roux		Plectropane des neiges	x
Bruant à couronne blanche		Gélinotte huppée		Moucherolle à cotés olive		Plectropane lapon	x
Bruant à gorge blanche	x	Goéland à bec cerclé	x	Moucherolle à ventre jaune		Plongeon catmarin	
Bruant chanteur	x	Goéland argenté		Moucherolle des aulnes		Plongeon huard	
Bruant de Lincoln		Goéland bourgmestre		Moucherolle des saules		Pluvier kildir	x
Bruant des champs		Goéland marin	x	Moucherolle phébi	x	Pluvier semipalmé	
Bruant des marais	x	Goglu des prés		Moucherolle tchébec		Pygargue à tête blanche	x
Bruant des prés		Grand Chevalier		Mouette de Bonaparte		Quiscale bronzé	x
Bruant familial		Grand Corbeau	x	Mouette tridactyle		Quiscale rouilleux	x
Bruant fauve		Grand cormoran		Oie de Ross		Râle de Virginie	
Bruant hudsonien	x	Grand Harle	x	Oie des neiges	x	Râle jaune	
Bruant sauterelle		Grand Héron	x	Oie des neiges forme bleue		Roitelet à couronne dorée	
Busard des marais	x	Grand pic		Oriole de Baltimore		Roitelet à couronne rubis	x
Buse à épaulettes		Grand-duc d'Amérique	x	Oriole des vergers		Roselin familial	x
Buse à queue rousse	x	Grande Aigrette	x	Paruline des pins		Roselin pourpré	
Buse pattue		Grèbe à bec bigarré	x	Paruline à ailes bleues		Sarcelle à ailes bleues	x
Butor d'Amérique		Grèbe esclavon		Paruline à ailes dorées		Sarcelle d'hiver	x
Canard branchu	x	Grèbe jougris		Paruline à collier		Sitelle à poitrine rousse	
Canard chipeau		Grimpereau brun		Paruline à croupion jaune	x	Sittelle à poitrine blanche	x
Canard colvert	x	Grive à dos olive		Paruline à flancs marron		Sizerin flammé	
Canard d'Amérique		Grive des bois		Paruline à gorge noire		Sterne caspienne	x
Canard noir	x	Grive fauve		Paruline à gorge orangée		Sterne pierregarin	
Canard pilelet	x	Grive solitaire		Paruline à joues grises		Stumelle des prés	
Canard souchet	x	Gros-bec errant		Paruline à poitrine baie		Tarin des pins	
Cardinal à poitrine rose		Grue du Canada	x	Paruline à tête cendrée		Tohi à flancs roux	
Cardinal rouge	x	Guifette noire		Paruline bleue		Tourterelle triste	x
Carouge à épaulettes	x	Harelde kakawi		Paruline couronnée		Troglodyte à bec court	
Carouge à tête jaune		Harfang des neiges		Paruline des ruisseaux		Troglodyte de Caroline	
Chardonneret jaune	x	Harle couronné		Paruline flamboyante		Troglodyte des forêts	
Chevalier grivelé		Harle huppé		Paruline jaune		Troglodyte des marais	
Chevalier solitaire		Héron vert		Paruline masquée		Troglodyte familial	
Chouette lapone		Hibou moyen-duc		Paruline noir et blanc		Tyran huppé	
Chouette rayée		Hirondelle à ailes hérissées		Paruline obscure		Tyran tritri	
Colibri à gorge rubis		Hirondelle à front blanc		Paruline rayée		Urubu à tête rouge	x
Cormoran à aigrettes		Hirondelle bicolore	x	Paruline tigrée		Vacher à tête brune	x
Corneille d'Amérique	x	Hirondelle de rivage		Paruline verdâtre		Viréo à gorge jaune	
Coulicou à bec noir		Hirondelle noire		Passerin indigo		Viréo à tête bleue	
Crécerelle d'Amérique		Hirondelle rustique	x	Perdrix grise		Viréo aux yeux rouges	
Cygne tuberculé		Jaseur boréal		Petit Blongios		Viréo de Philadelphie	
Dindon sauvage	x	Jaseur d'Amérique		Petit Chevalier		Viréo mélodieux	
				TOTAL: 67 espèces			



## Règlements et suggestions pour les activités

### L'équipement

En plus de votre guide d'identification et de vos jumelles, assurez-vous de porter des vêtements et des chaussures de circonstance et de prévoir de la nourriture et des breuvages en fonction de la durée de l'activité.

### Le covoiturage

Nous encourageons vivement le covoiturage lors des excursions. Il est de mise que chaque participant qui profitera de la voiture d'un autre lui verse une contribution de 0,05 \$ du kilomètre.

### Les invités

Si vous avez un ami ou un parent qui s'intéresse aux oiseaux, vous pouvez l'inviter à participer à une activité sans obligation de sa part. Les frais sont de 5 \$.

### Les enfants

L'observation des oiseaux est un magnifique loisir pour les enfants. Cependant, pour des raisons de sécurité, les jeunes de moins de 16 ans devront être accompagnés d'un adulte.

### Votre guide

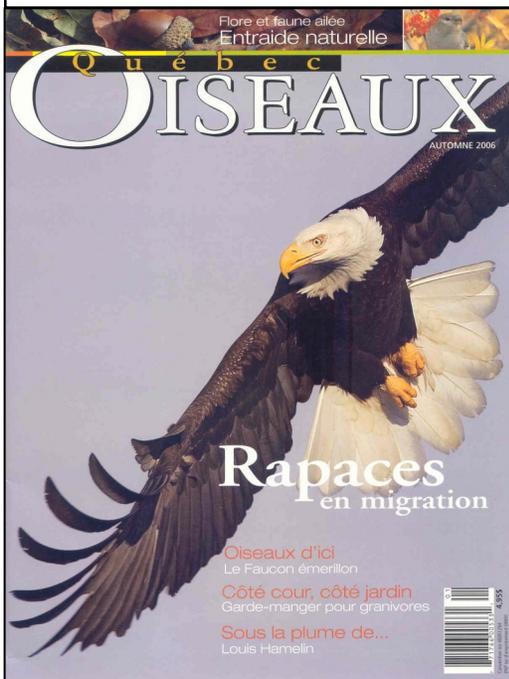
Votre guide est là pour animer et diriger le groupe tout au long de la journée. N'hésitez pas à le questionner et à lui faire part de vos commentaires et suggestions. N'oubliez pas que votre guide est un membre qui a eu la gentillesse d'animer bénévolement votre excursion. Il est responsable des allées et venues du groupe et de l'application des règles d'éthique

## Vous aimez les oiseaux ?

### Abonnez-vous au magazine QuébecOiseaux !

Une revue sans but lucratif publiée par le Regroupement QuébecOiseaux

- Être abonné c'est :**
- découvrir et partager la passion des oiseaux
  - posséder un outil pédagogique et des références de qualité
  - recevoir à domicile une revue exceptionnelle à un prix abordable
  - aider à faire connaître et protéger les oiseaux du Québec.



### Je veux m'abonner au magazine QuébecOiseaux

- 22,95 \$ - 4 numéros (1 an)       Nouvel abonnement  
 39,95 \$ - 8 numéros (2 ans)       Renouvellement

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Payable à : Regroupement QuébecOiseaux

- Chèque     Mandat poste     MasterCard     Visa

No de carte : \_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

OU abonnez-vous en ligne à [www.quebecoiseaux.org](http://www.quebecoiseaux.org)